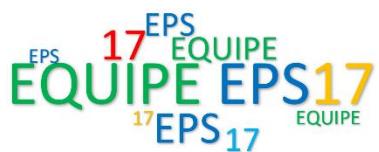




Une EPS, autrement ! plaisir de bouger et d'apprendre ensemble

19 mars 2021



[Blog EPS17 « À terre, en mer »](#)

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Où peuvent se dérouler les séances d'EPS ?

Lieux de pratique



En maternelle : **en extérieur et/ou à l'intérieur** dans le respect des contraintes sanitaires.

En élémentaire: **à prioriser EN EXTERIEUR** au sein de l'école, en dehors de l'école notamment dans les établissements sportifs de plein air mis à disposition par les collectivités pour les scolaires*.

En INTERIEUR (endroit clos et couvert) notamment piscines et gymnase*.

Déplacements



Pas de restriction à ce jour pour se rendre sur les lieux des activités autorisées dans le cadre du protocole sanitaire.

En fonction des situations, se rapprocher de l'IEN de circonscription pour avis.

Vestiaires



À éviter.

Demander aux familles que l'élève arrive en tenue le matin.

Fiches spécifiques Guide national: distanciation, désinfection, aération.

* Etablissements recevant du public ([ERP](#))

QUOI? Quels types d'APSA?

Pas de contact.

Pas de situations collectives qui induiraient des rapprochements d'élèves sans masque à moins de 2 mètres.

La pratique est à prioriser EN EXTERIEUR. Elle est autorisée EN INTERIEUR.

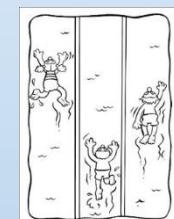
Activités de déplacement

Activités de déplacement en milieu extérieur (orientation, roule et glisse, équitation, randonnée pédestre).



Course de durée

Activités/situations en extérieure ou en intérieur



Activités de natation



Circuits athlétiques type parcours de motricité, projeter, se projeter, se déplacer.

Activités d'expression sans contact – Danse, GR, Gymnastique, cirque...

Situations de jeux collectifs adaptées. Jeux de raquettes, jeux de renvoi.

Activités nautiques



De façon régulière, en classe et/ou EPS

Pratiques corporelles de bien-être/relaxation –



PRATIQUES CORPORELLES DE BIEN-ÊTRE

GESTES BARRIERES



Adaptations EPS =

Lavage des mains avant =
après la séances d'EPS ou
temps d'activité physique



Trousse Covid19 EPS
= Lingettes désinfectantes aux normes, gel ,
mouchoirs en papier, masques adultes, poubelles

Port du masque et distanciation physique au sein d'une classe/groupe en EPS

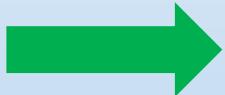
À l'école maternelle



Pas de port du masque.

Pas de distanciation requise au sein d'une même classe ou d'un même groupe.

À l'école élémentaire



Si l'élève est en activité physique, pas de port du masque et la distanciation physique à observer est **d'au moins 2 mètres.**

Si l'élève n'est pas en activité physique (position statique), le port du masque est requis et, dans la mesure du possible, le respect d'une distanciation physique de **2 mètres** est à observer. Exemple: juge, observateurs, spectateurs...

PE et intervenants agréés



Port du masque obligatoire. Respect de la distanciation physique d'un mètre avec les élèves. Exception si l'adulte est également en activité physique: pas de port du masque et distanciation physique d'au moins deux mètres.

Limitation du brassage des classes ou groupes d'élèves, notamment en EPS

A l'école maternelle



A l'école élémentaire

Distanciation d'au moins un mètre requise entre les élèves de classes ou groupe différents.

Vigilance lors de la circulation des classes ou groupes lors des déplacements pour se rendre sur les lieux de pratique physique et sportive. Respect strict des horaires pour éviter le croisement entre groupes d'élèves. Délimitation des espaces de pratiques par classe ou groupe.

Utilisation de matériel sportif en EPS

Raquettes, ballons....



Utilisation possible au sein d'une même classe ou groupe. Désinfection régulière, quotidienne ou isolement des objets pendant 24 heures avant une nouvelle utilisation.

Comment adapter la séance aux règles sanitaires?

Espaces



Espace d'évolution délimité pour le groupe.
Zone d'attente pour les consignes avec marquage au sol (Croix à 2 mètres de distance).
Fil pour dépôt du masque avec épingle à linge personnelle.

Objets sportifs individuels



Le matériel sportif peut être personnel, apporté de l'extérieur (vélo ...): attention au stockage.
Désinfections systématiques après usage si changement de groupe (ex : balles de jonglages, ruban de GR...).
Vigilance utilisation matériel de protection/autonomie de l'élève (exemple Rollers).

Matériel sportif et de balisage



Local matériel non accessible aux élèves.
Balisage mis en place par l'adulte + désinfection.
Balisage installé pour la journée, pour les différents groupes

Trousse Covid19



Lingettes désinfectantes aux normes, gel , mouchoirs en papier, masques adultes, poubelles.

Avec qui ? Sous quelles conditions?

LE PE



Responsable de la classe ou du groupe et de la mise en œuvre de l'activité.

Les intervenants sportifs



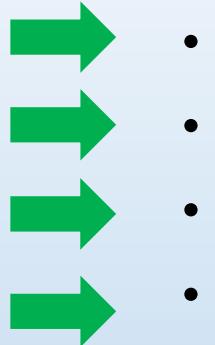
**Agrés.
Demande d'intervention faite et validée sur l'application 1D.**

Respect des gestes barrières en vigueur et du protocole sanitaire EPS du 19 mars 2021.

Interventions dans l'école, en dehors de l'école, notamment sur les infrastructures autorisées au regard des consignes sanitaires ([cf diapo n°2](#)).

OBJECTIFS

3H d'EPS ET 30mn quotidiennes
d'activité physique



- Contribuer à l'épanouissement des élèves
- Renforcer les qualités physiques
- Fédérer le groupe et renforcer l'esprit d'équipe
- Installer un habitus de pratique en poursuivant la pratique d'activités physiques et sportives

EN EXTERIEUR et/ou
INTERIEUR

Dans le respect des consignes de sécurité*
Dans le respect des consignes sanitaires *

*1 –Plan vigipirate, niveau urgence attentat.

*2 –Décret n° du 19 mars 2021 qui modifie les décrets précédents: n° 2020-1262 du 16 octobre 2020, n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, n° 2021-31 du 15 janvier 2021, et protocoles sanitaires (général et EPS de mars 2021), FAQ.

L'EPS et bien-être de l'élève viser ensemble des apprentissages

Favoriser des pratiques d'activités physiques dynamiques en extérieur.



Parcours éducatif de santé

Santé environnementale

Favoriser le temps de pratique et permettre aux élèves de réaliser des efforts progressifs (vigilance distanciation physique).



Santé physique

Proposer une progression et des critères de réussite précis pour que les élèves puissent constater leurs progrès.



Santé mentale

Proposer des projets collectifs.



Santé sociale

Parcours éducatif citoyen

Faire un choix d'APSA ou de situations dans le respect des règles sanitaires

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Choisir des activités permettant aux élèves de « se dépenser » tout en recherchant aussi à « se détendre » dans ce contexte particulier, au travers de modalités de pratique individuelle, mais qui n’empêchent pas les challenges et les situations ludiques ;

Favoriser les activités ou les situations permettant la distanciation de 2 mètres ou adapter les activités.

[Exemples:
activités-
diapo n°3](#)

30 mn d'APS par jour

Présentation
Ressources



[BLOG EPS 17, rubrique 30mn d'activité physique quotidienne](#)
[Appel à manifestation d'intérêt pour 30mn d'APQ à l'école](#)

Des récréations
actives



Tracés au sol spécifique à l'activité physique.

Espace de la cour réservé à la récréation active: les élèves choisissent d'être en activité physique avec un contrat individuel « au moins une récréation active par jour ou demi-journée ou... ».
Mise à disposition de matériel sportif par groupe ou classe.

L'association
sportive USEP



[« Les défis récré »](#)

[Prêt de matériel sportif aux associations USEP](#)

Des propositions à venir de l'[USEP 17](#)

Ressources

[Blog EPS17 « À terre, en mer », entre autre:](#)

- rubrique « Une EPS autrement! »
 - [Jeu de balle retour à l'école](#)
 - [Pratiques corporelle de bien-être et éducation par le corps à l'empathie](#)
 - [Outil C1, agir ensemble AGEEM](#)
 - [Des défi pour la récréation](#)
 - [Jeux de cour](#)
 - [Danse avec ta chaise C1-C2](#)
 - [Dansons la joie de vivre C3](#)
- rubrique « [30 mn d'activité physique quotidienne](#) »
- rubrique « [Continuité pédagogique](#) »
- rubrique « [Le savoir rouler](#) », « [Roller et patinage](#) »
- rubrique « [La natation scolaire C2 C3](#) »
- Rubrique « [La voile scolaire](#) »

[Eduscol](#)

- [Cycle1](#)
- [Cycle 2](#)
- [Cycle 3](#)

[USEP 17](#)



[Ressources nationales USEP](#)

Accompagnement

[Conseillers pédagogiques en EPS](#)

[USEP 17](#)

SOURCES

- Décret n°2021-296 du 19 mars 2021 qui modifie les décrets précédents:
 - Décret n° 2021-31 du 15 janvier 2021
 - Décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020
 - Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020
- Protocoles sanitaires:
 - guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID19 de Novembre 2020
 - Fiche repères pour l'organisation de l'EPS en contexte COVID 19 du 19 mars 2021.
 - FAQ MENJS concernant le protocole sanitaire en vigueur.
- Plan vigipirate, niveau urgence attentat
- Application des décisions sanitaires pour le sport -19 mars 2021